

GP
25-
a
Gra
C
E
E

res

MANUEL DE PATHOLOGIE GÉNÉRALE ET DE DIAGNOSTIC

DÉFINITIONS

ET

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES PRÉLIMINAIRES

La Pathologie générale a pour objet d'étudier, à un point de vue d'ensemble, l'origine, les caractères généraux, et la nature des troubles communs à diverses espèces de maladies ou d'affections. Son but, déclarent Chantemesse et Podwysotsky, est la découverte ou la formulation des lois naturelles qui président aux déviations de l'état normal, et la mise en lumière des types des processus généraux morbides. Dans son étude des troubles de la santé, elle ne s'arrête ni à la description, ni à l'examen des particularités morbides, pas plus qu'à la considération de leur symptomatologie ou de leur étiologie propres ; tout cela ressort au domaine de la pathologie spéciale. Mais, prenant pour point de départ les fonctions de chaque organe ou de chaque système organique, elle se préoccupe des déviations des processus de la vie, des perturbations fonctionnelles des tissus et des organes dans chaque état morbide. Dans son enquête sur l'organisme malade, elle applique les procédés d'étude qu'utilise le physiologiste, à l'égard de l'organisme sain ; et, c'est pourquoi les troubles vitaux des cellules et des tissus, ceux des grandes fonctions de circulation, de digestion, de respiration, de sécrétion et

d'exercition ne sollicitent son attention qu'en ce qui concerne leurs caractères généraux et non point leurs particularités, lesquelles résultent de combinaisons déterminées de symptômes, spécifiant telle ou telle forme morbide.

Il appartient également à la Pathologie générale de définir les termes, de classer les causes, les processus, les symptômes, de tracer les règles de la nosographie, et notamment d'établir la distinction entre les maladies et les affections : « La *maladie* est l'ensemble des phénomènes qui se produisent dans un organisme, subissant l'action d'une cause morbifique et réagissant contre elle ; elle est le processus morbide envisagé dans toute son évolution, depuis sa cause initiale jusqu'à ses conséquences dernières » (Ch. Bouchard).

L'*affection* est un état morbide, défini d'après ses symptômes ou ses lésions, abstraction faite de sa cause (affections de la moelle, du cœur, du rein, angine, etc...). Elle est, par rapport à la maladie, « le processus morbide envisagé dans ses manifestations actuelles », dans ses causes prochaines, abstraction faite de ses causes éloignées.

La différence qui existe entre une affection et une maladie, sera mieux comprise par un exemple. Supposons qu'on se trouve en présence d'un malade atteint d'une insuffisance mitrale ; quand nous aurons posé ce diagnostic, nous aurons reconnu l'*affection*, c'est-à-dire la lésion qui est cause immédiate des symptômes présentés par le patient. Mais poursuivant notre investigation, nous apprenons que cet homme a eu autrefois un rhumatisme articulaire aigu avec localisation sur le cœur : voilà la *maladie*, dont l'*affection cardiaque* présente ou *cardiopathie* n'est qu'une suite éloignée, un reliquat. Dans le cas particulier l'affection est devenue indépendant de la cause originelle, puisque eut-elle été causée par une localisation sur l'endocarde de l'infection typhique, au lieu d'avoir été engendrée par une localisation de l'infection rhumatismale, sa symptomatologie, son anatomie pathologique, son traitement resteraient les mêmes. Mais il est loin d'en être toujours ainsi : la maladie *syphilis*, par exemple, peut engendrer

l'affection *rétrécissement du rectum*, qui, elle-même, pourra entraîner comme conséquence une *occlusion intestinale* ; or ces affections resteront dépendantes de la maladie, au point de vue de leur évolution et de leur traitement.

En tous cas, il n'est pas correct de parler, comme on le fait couramment, par abus de langage, de maladies du cœur, du poumon, du foie, etc... ; il n'y a pas de maladies, il n'y a que des affections d'organes.

Enfin il est d'usage d'associer à cette pathologie générale proprement dite, l'étude de la Médecine générale, c'est-à-dire des règles générales du diagnostic, du pronostic et du traitement.

La Pathologie générale représente donc une sorte de synthèse des sciences médicales, et comprend, une Étiologie, une Pathogénie, une Physiologie pathologique, une Anatomie pathologique, une Séméiotique, une Thérapeutique générales.

Utilité de la Pathologie générale. — Loin d'être une connaissance de luxe, elle est, comme le répétait encore récemment Achard, une connaissance de toute nécessité.

Selon les judicieuses remarques de Chantemesse et Podwyssotsky, les espèces morbides sont si nombreuses, si complexes dans leurs manifestations, qu'il devient impossible d'étudier avec une suffisante rapidité, d'assimiler et de conserver dans sa mémoire, les connaissances qui constituent l'objet des pathologies spéciales, si l'on ne possède déjà des renseignements précis sur les conditions générales et les lois qui président à l'évolution des altérations fonctionnelles. Pour restreint que soit, en effet, le nombre des processus fondamentaux de la pathologie, leur enchevêtrement, la diversité de leurs localisations, l'intensité variable de leurs manifestations aboutissent à la création de formes et d'espèces morbides d'une incroyable multiplicité. Et cependant, quels que soient, par exemple, l'organe ou la région atteints par l'inflammation, la gangrène, la dégénérescence amyloïde ou graisseuse, la thrombose, l'embolie, l'intoxication putride ou l'infection pyémique, etc., l'essence du phénomène pathologique ne varie pas ; les différences symptomatiques ne découlent que des particularités de structure ou de fonctions que les notions d'ana-

4 DÉFINITIONS ET CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

tomie et de physiologie laissent comprendre. Une fois acquise la connaissance des processus pathologiques typiques et des altérations anatomiques, physiologiques et biologiques qui en découlent, une fois connues les causes générales qui président à leur développement, l'étudiant possède le fil conducteur pour se diriger et se retrouver dans l'étude des innombrables manifestations pathologiques.

La connaissance de la Pathologie générale n'est pas seulement indispensable à l'étudiant, elle est indispensable aussi, ajoutent les mêmes auteurs, au praticien qui se trouve aux prises avec les difficultés de la clinique. Il ne peut se contenter des livres de pathologie interne ou externe pour les résoudre. A chaque instant, en effet, se présentent des cas qui ne cadrent pas avec leurs descriptions schématiques, et qui soulèvent un problème de diagnostic où, parmi divers éléments, se détache un symptôme plus ou moins saillant. « Comment, sans une instruction de physiologie pathologique, établir un rapport exact entre ce symptôme et les phénomènes qui l'accompagnent, entre les fonctions de l'organe malade et celles des autres parties du corps ? Comment saisir le coefficient individuel de la morbidité et juger la résultante, c'est-à-dire l'état général du patient ? La réponse à une telle question n'est pas douteuse, et ce n'est plus aujourd'hui émettre un paradoxe que de dire : « La valeur pratique d'un médecin, d'une part, et la qualité de ses connaissances en pathologie générale, d'autre part, représentent les deux termes d'une équation d'égalité » (Chantemesse et Podwysotsky).

Sans doute, il a existé des praticiens remarquables à une époque où la Pathologie générale n'existait pas, ou n'était constituée que par des conceptions métaphysiques, mais outre qu'ils représentaient une infime minorité, ce n'était qu'à force d'observations, et après avoir commis beaucoup d'erreurs qu'ils arrivaient à faire un diagnostic et un traitement rationnels. « L'expérience du bon praticien, dépourvu d'instruction en pathologie générale, s'achetait autrefois par vingt ou trente années de labeur, elle est aujourd'hui à la portée de tout débutant qui n'aborde la pratique qu'après s'être pénétré des éléments essentiels de la Pathologie générale » (Chantemesse et Podwysotsky).

PREMIÈRE PARTIE

PATHOLOGIE GÉNÉRALE

LIVRE PREMIER

ÉTIOLOGIE

Considérations préliminaires. — L'Étiologie est la partie de la médecine qui a pour objet l'étude des causes des maladies. En tant que chapitre de Pathologie générale, elle étudie ces causes à un point de vue d'ensemble.

Avant l'introduction systématique par Bichat¹ et Broussais de l'esprit positif et de la méthode positive dans l'étude des phénomènes pathologiques, les maladies avaient été successivement attribuées (conformément à la loi de l'évolution historique de l'intelligence, entrevue par Turgot, formulée par Comte sous le nom de « loi des trois états » et vulgarisée par Claude Bernard) à l'influence des astres, puis à celle de dieux ou d'entités.

Mais à partir du jour où Bichat et Broussais, subordonnant l'imagination à l'observation et substituant aux idées a priori, les conceptions a posteriori, eurent introduit dans la science médicale ce principe (ultérieurement illustré par A. Comte et Cl. Bernard), que les phénomènes pathologiques, loin d'être d'une nature spécifiquement distincte de celle des phénomènes physiologiques, représentent simplement une perturba-

1. BICHAT, *Anatomie générale appliquée à la physiologie et à la médecine* : 1^{er} vol., p. 25 et suivantes (G. Steinheil, éditeur).